



GERALD DARMANIN
MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 18 octobre 2018
N° 433

Gérald DARMANIN félicite les douaniers de Bourges pour la saisie de 2 tonnes de cannabis à bord d'un véhicule de location

Le mardi 16 octobre, les agents de la brigade des douanes de Bourges, positionnés à la sortie du péage de Vierzon (18) sélectionnent deux véhicules immatriculés en France circulant en convoi à quelques kilomètres de distance. A bord du second véhicule, un fourgon utilitaire de location, le chauffeur de nationalité française, déclare se rendre en région parisienne.

Les agents décident de procéder à la fouille de la fourgonnette, suite à des soupçons émis par la brigade des douanes de Tours. A l'ouverture des portes ils découvrent un chargement complet de valises marocaines remplies de stupéfiants, pour un poids total de 2 tonnes de résine et d'herbe de cannabis.

La valeur totale de la marchandise saisie est estimée à plus de 15 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail de stupéfiants.

Les 4 personnes mises en cause ont été remises à la section de recherche de la gendarmerie de Bourges. Les suites judiciaires ont été confiées à la JIRS de Paris par le Tribunal de Grande Instance de Bourges.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : «Je félicite les agents de Bourges pour cette saisie remarquable, témoignage de l'efficacité des contrôles douaniers et de l'implication sans faille des services dans la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée.»

POUR ALLER PLUS LOIN

Les photos de la saisie : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/ucg3u4>

Crédit images : Douane française

Contact presse :

Cabinet de Gérald DARMANIN
Douane

01 53 18 45 03
01 57 53 41 03

presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr
presse@douane.finances.gouv.fr